

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017 À 20:30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 29 mai 2017 à 20 h 30, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

**Il est constaté et mentionné que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 29 mai 2017 à 20 h 30.**

1.  
Ouverture de la séance extraordinaire à 20 h 30.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 20 h 30.

### **2017-05-120 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Avis de motion pour le Règlement d'emprunt numéro 623;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance extraordinaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

#### **2..1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 623 :**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Diane Talbot qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un Règlement numéro 623 décrétant un emprunt au montant de 1,140,000. \$ pour les travaux de réfection des rues qui sera payé par la T.E.C.Q. 2014-2018 à 100%.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

#### **3. PÉRIODE QUESTIONS**

Aucune.

### **2017-05-121 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**